

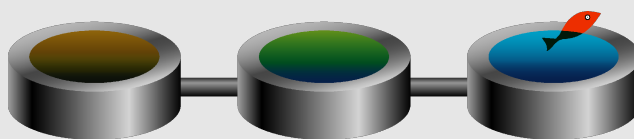
Rapport annuel

Commune de PRADINES

Prix & Qualité

service de l'assainissement collectif

DU SERVICE PUBLIC



Rapport relatif au prix et à la qualité du service public d'assainissement collectif pour l'exercice 2023
présenté conformément à l'article L.2224-5 du code général des collectivités territoriales.

EXERCICE

2023

Sommaire

■	CARACTERISATION TECHNIQUE DU SERVICE PUBLIC	3
■	ORGANISATION ADMINISTRATIVE DU SERVICE	3
■	CONDITIONS D'EXPLOITATION DU SERVICE	3
■	ETUDE DIAGNOSTIQUE DU RESEAU D'ASSAINISSEMENT.....	3
■	ZONAGES D'ASSAINISSEMENT	3
■	PRESTATIONS ASSUREES DANS LE CADRE DU SERVICE.....	4
■	NOMBRE D'ABONNEMENTS.....	4
■	VOLUMES FACTURES	4
■	CARACTERISTIQUES PATRIMONIALES	4
■	OUVRAGES D'EPURATION DES EAUX USEES.....	5
■	GLOSSAIRE	6
■	TARIFICATION ET RECETTES DU SERVICE PUBLIC	7
■	FIXATION DES TARIFS EN VIGUEUR	7
■	PARTICIPATION POUR RACCORDEMENT A L'EGOUT.....	7
■	PRIX DU SERVICE DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF	7
■	LE PRIX DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF TARIF HORS REDEVANCE DE MODERNISATION DES RESEAUX DE COLLECTE	9
■	RECETTES D'EXPLOITATION	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
■	INDICATEURS DE PERFORMANCE DU SERVICE	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
■	TAUX DE DESSERTE PAR DES RESEAUX DE COLLECTE D'EAUX USEES	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
■	CONNAISSANCE ET GESTION PATRIMONIALE DU RESEAU	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
■	CONFORMITE DES EQUIPEMENTS D'EPURATION.....	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
■	CONFORMITE DE LA PERFORMANCE DES OUVRAGES D'EPURATION .	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
■	FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS DU SERVICE	11
■	TRAVAUX ENGAGES AU COURS DE L'EXERCICE	11
■	ETAT DE LA DETTE.....	11
■	AMORTISSEMENTS REALISES	11
■	PRESENTATION DES PROJETS A L'ETUDE EN VUE D'AMELIORER LA QUALITE DU SERVICE A L'USAGER ET LES PERFORMANCES ENVIRONNEMENTALES DU SERVICE	11
■	PRESENTATION DES PROGRAMMES PLURIANNUELS DE TRAVAUX ADOPTES PAR L'ASSEMBLEE DELIBERANTE AU COURS DU DERNIER EXERCICE.....	12
■	ACTIONS DE SOLIDARITE ET DE COOPERATION DECENTRALISEE ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.	
■	AIDE AU PAIEMENT DES FACTURES D'EAU DES PERSONNES EN SITUATION DE PRECARITE	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
■	OPERATIONS DE COOPERATION DECENTRALISEE	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.

■ Caractérisation technique du service public de l'assainissement collectif

■ ORGANISATION ADMINISTRATIVE DU SERVICE

La commune exerce par elle-même la compétence assainissement.

~~La commune n'adhère à aucun EPCI pour la compétence assainissement.~~

■ CONDITIONS D'EXPLOITATION DU SERVICE

Le service est exploité en régie.

■ ETUDE DIAGNOSTIQUE DU RESEAU D'ASSAINISSEMENT

Une étude diagnostique du réseau d'assainissement a dû être réalisée en 2020 en amont des travaux de mise aux normes de la station d'épuration.

~~Où~~

~~La collectivité n'a pas réalisé d'étude diagnostique de son réseau d'assainissement.~~

■ ZONAGES D'ASSAINISSEMENT

● *Eaux usées*

Conformément à l'article L2224-10 du Code Général des Collectivités Territoriales la collectivité a approuvé un zonage des d'assainissement collectif en date du 30/08/2011. **Puis dans le cadre des travaux de mise aux normes de la station d'épuration, le Conseil Municipal a approuvé le zonage des eaux usées par délibération du 09 juin 2023.**

~~Où~~

~~La collectivité n'a pas établi de zonage d'assainissement des eaux usées.~~

● *Eaux pluviales et de ruissellement*

Conformément à l'article L2224-10 du Code Général des Collectivités Territoriales la collectivité a approuvé un zonage d'assainissement des eaux pluviales en date du 30/08/2011. **Puis dans le cadre des travaux de mise aux normes de la station d'épuration, le Conseil Municipal a approuvé le zonage des eaux pluviales par délibération du 09 juin 2023.**

~~Où~~

~~La collectivité n'a pas établi de zonage d'assainissement des eaux pluviales.~~

■ **PRESTATIONS ASSUREES DANS LE CADRE DU SERVICE**

■ **NOMBRE D'ABONNEMENTS**

Abonnements	2022	2023	Variation
Nombre d'abonnements domestiques	247	247	+ 0 %
Nombre d'abonnements non domestiques			
- dont avec autorisation de déversement formalisée			
- dont avec convention spéciale de déversement			
Nombre total d'abonnements	247	247	+ 0 %

Les abonnés non domestiques sont ceux dont les effluents, par leur quantité ou leurs caractéristiques ne sont pas assimilables à ceux des effluents domestiques et qui sont, de ce fait, assujettis à la redevance de pollution non domestique de l'agence de l'eau. Les rejets d'effluents non domestiques doivent être autorisés par la collectivité, qui n'est pas tenue de les accepter. Ils peuvent faire l'objet de conventions particulières.

Les abonnés domestiques et assimilés sont ceux redevables à l'agence de l'eau au titre de la pollution de l'eau d'origine domestique en application de l'article L. 213-10-3 du code de l'environnement.

■ **VOLUMES FACTURES**

Volumes facturés [m³]	2022	2023	Variation
- aux abonnés domestiques	39 586,20	36 097,00	-8,81 %
- aux abonnés non domestiques			
Total des volumes facturés	39 586,20	36 097,00	-8,81 %

■ **CARACTERISTIQUES PATRIMONIALES**

- *Linéaire de canalisations de collecte des eaux usées*

Linéaire [km]	2022	2023	Variation
	6,337	6,507	2,68%

- *Etat du patrimoine*

Présentation en annexe :

- du synoptique ou du schéma du réseau,

■ OUVRAGES D'EPURATION DES EAUX USEES

Le service gère un ouvrage d'épuration : Station d'épuration du Bourg

Traitement des effluents

Type de station : Traitement biologique par filtre planté de roseaux

Commune d'implantation : PRADINES

Capacité nominale : 800 Equivalent habitant

Capacités nominales d'épuration

Paramètre	DBO5	Débit
Capacité	48 kg/j	224 m³/j

Qualité des eaux épurées : résultats d'analyses MAGE

Date	Type	DBO5 (mg/l)	DCO (mg/l)	MES (mg/l)	NO2	NO3 (mg/l)	NTK (mg/l)	Pt (mg/l)	PO4 (mg/l)	NH 4	pH
22/11/2023	VLA	10	65	4	0,758	193	6,5	3,9	-----	6,25	5,7

Commentaires :

La nouvelle station a été mise en service en octobre 2022. L'exercice 2023 est sa première année de fonctionnement. On peut constater de très bons résultats de traitement, la forte concentration en nitrates (NO₃) est normale car elle provient de la transformation quasi complète de la pollution azotée NTK et NH₄ dans les filtres à roseaux. Les paramètres de pollution « carbonée » (DBO, DBO₅, MES) sont à des valeurs assez basses qui garantissent un faible impact sur le milieu récepteur.

Le fonctionnement des casiers de filtres plantés s'apparente à celui de l'ancien filtre à sable. Les alternances se font tous les 3,5 jours pour les trois casiers du premier étage qui reçoivent la pollution « brute » et tous les 7 jours pour les deux casiers du second étage. Ces alternances sont commandées par un automate qui actionne des vérins pour fermer ou alimenter chaque casier en eau usée. Les périodes de repos sont importantes pour ressuyer le filtre et le faire « ré-oxygéner » par la circulation de l'air ambiant dans le sable ou les graviers de filtration. Cet automate réceptionne aussi le comptage des bâchées et les volumes enregistrés sur le déversoir d'orage.

La lagune est conservée pour recevoir les eaux déversées en tête, ce qui apporte une protection supplémentaire au milieu récepteur.

La filtration finale dans le sable fin du second étage de roseaux permet d'affiner le traitement et rendre un rejet d'aspect limpide et débarrassé de la charge polluante captée au passage dans la boue sur le premier étage et par les bactéries présentes dans chaque tranche de filtration.

La qualité d'eau rejetée dans le ruisseau récepteur par les filtres à roseaux devrait permettre de restaurer les conditions nécessaires à l'implantation d'une faune invertébrée plus diversifiée et

conforter d'autres usages, comme l'abreuvement du bétail par exemple.

■ GLOSSAIRE

Equivalent habitant : rejet de 60 grammes de DBO5 par jour.

DBO5 : Demande biologique en oxygène pendant 5 jours.

DCO : Demande chimique en oxygène.

MES : Matières en suspension.

NKj : Azote Kjeldhal.

NGL : Azote global.

Pt : Phosphore total.

tMS : tonne de matière sèche

■ Tarification et recettes du service public de l'assainissement collectif

■ FIXATION DES TARIFS EN VIGUEUR

L'assemblée délibérante vote les tarifs concernant la part collectivité.
Les délibérations qui ont fixé les tarifs en vigueur sont les suivantes :

Date de la délibération	Objet
12/06/2012	Participation pour l'assainissement Collectif
16/09/2014	Forfait 30 €/an
27/03/2018	Part communale Assainissement : augmentation de la surtaxe à 0,95 € / m ³

Les délibérations indiquées sont annexées au présent rapport ainsi qu'un modèle de facture.

Les taxes et redevances sont fixées par les organismes concernés.
Le service n'est pas assujéti à la TVA.

■ PARTICIPATION POUR RACCORDEMENT A L'EGOUT

L'article L1331-7 du Code de la Santé Publique précise que seuls les propriétaires d'immeubles édifiés après la mise en service de l'égout auquel il doivent être raccordés peuvent, sur délibération préalable du Conseil Municipal, être assujéti à la Participation pour Raccordement à l'Egout.

Cette participation s'élève au maximum à 80 % du coût de fourniture et pose d'une installation d'évacuation ou d'épuration individuelle.

	2022	2023
Participation demandée aux nouvelles constructions	2 000 €	2 000 €

■ PRIX DU SERVICE DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Le prix du service comprend :

- Une partie proportionnelle à la consommation d'eau potable

Les volumes sont relevés annuellement.

Les consommations sont payables au vu du relevé. Les facturations intermédiaires sont basées sur une consommation estimée.

- *Redevance de modernisation des réseaux de collecte*

La redevance de modernisation des réseaux de collecte est reversée à l'agence de l'eau. Son montant, en € par m³, est calculé chaque année par l'agence de l'eau.

Elle est unique sur l'ensemble du service.

	1er janvier 2022	1er janvier 2023
Redevance de modernisation des réseaux de collecte	0,16	0,16

Commune de PRADINES

■ **LE PRIX DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF Tarif hors redevance de modernisation des réseaux de collecte**

- *Evolution du tarif de l'assainissement collectif*

	Désignation	2022	2023	Variation
Part de la collectivité				
Part Fixe [€ HT/an]	Abonnement ordinaire *	30.00	30.00	0%
Part proportionnelle [€ HT/m ³]	le m ³	0,95	0,95	0 %
Redevances et taxes	Redevance de modernisation des réseaux de collecte	0,16	0,16	0%

* Abonnement pris en compte dans la facture 120 m³

• Composantes de la facture d'un usager de 120 m³

	1 ^{er} janvier 2022	1 ^{er} janvier 2023	Variation
Collectivité (surtaxe) (120 X0,95)	114 €	114 €	+ 0 % 0 %
Collectivité (forfait)	30 €	30 €	
Redevance de modernisation des réseaux de collecte	19,20 €	19,20 €	0 %
Total [€ TTC]	163,20 €	163,20 €	0 %

Prix théorique du m ³ pour un usager consommant 120 m ³ :	1,36 € / m ³
---	-------------------------

■ **RECETTES D'EXPLOITATION**

• Recettes de la collectivité

	2022	2023	Variation
Recettes liées à la facturation des abonnés			
Redevances eaux usées domestiques	26 253,72 €	25 695,79€	-2.50%
Total recettes liées à la facturation des abonnés	26 253,72 €	25 695,79 €	-2.50%
Autres recettes	-----	-----	
Total des recettes	26 352,48 €	25 695,79 €	-2,50 %

II RESEAU : synthèse détaillée

A Descriptif réseau

SYSTEME DE COLLECTE : Réseau d'assainissement de PRADINES

Code Système de collecte	Exploitant	Type d'exploitation
0442178R0001	PRADINES	REGIE COMMUNALE

Longueur totale (km)	6,507 km
Nature	100% Séparatif

COMMUNE RACCORDEE : Pradines

Dates des informations	31.12.2023
Nombre de branchements	247
Habitants par branchement	2,5
Population estimée	617

■ Financement des investissements du service de l'assainissement collectif

■ TRAVAUX ENGAGES AU COURS DE L'EXERCICE

L'état joint en annexe fait apparaître la liste et les montants financiers des travaux engagés au cours de l'exercice.

	Exercice 2022	Exercice 2023
Montants financiers HT des travaux engagés pendant le dernier exercice budgétaire	615 194,40 €	95 431,50€
Montants des subventions en €	110 340 €	457 638,82 €
Montants des contributions du budget général en €	0 €	0 €

■ ETAT DE LA DETTE

L'état de la dette au 31 décembre 2023 fait apparaître les valeurs suivantes :

	2022	2023
Encours de la dette au 31 décembre	492 858,52 €	314 464,84 €
Remboursements au cours de l'exercice	23 736,41 €	34 582,28 €
dont en intérêts	2 325,66 €	6 188,60 €
dont en capital	21 410,75 €	28 393,68 €

■ AMORTISSEMENTS REALISES

	2022	2023
Montant de la dotation aux amortissements	24 624,00 €	24 624,00 €

■ ~~PRESENTATION DES PROJETS A L'ETUDE EN VUE D'AMELIORER LA QUALITE DU SERVICE A L'USAGER ET LES PERFORMANCES ENVIRONNEMENTALES DU SERVICE~~

~~Les projets à l'étude pour améliorer la qualité du service à l'utilisateur ou les performances environnementales du service sont les suivants :~~

~~—
—~~

~~Ou~~

~~Aucun projet n'est actuellement à l'étude.~~

■ **PRESENTATION DES PROGRAMMES PLURIANNUELS DE TRAVAUX ADOPTES PAR L'ASSEMBLEE DELIBERANTE AU COURS DU DERNIER EXERCICE**

L'assemblée délibérante a adopté le programme pluriannuel de travaux suivant:

–

~~Ou~~

~~L'assemblée délibérante n'a pas adopté de programme pluriannuel de travaux.~~